Master Administrateur des institutions de recherche et de diffusion des connaissances

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Administrateur des institutions de recherche et de diffusion des connaissances. 2015, ENS de Lyon. hceres-02041174

HAL Id: hceres-02041174

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041174

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Administrateur des institutions de recherche et de diffusion des connaissances

- Ecole normale supérieure de Lyon - ENS Lyon (déposant)
- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,[1]

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Ecole normale supérieure de Lyon - ENS Lyon

Établissement(s) cohabilité(s) : Université Lumière - Lyon 2

Le master *Administrateur des institutions de recherche et de diffusion des connaissances* (ADMIRE) fait partie des huit formations du site Lyon Saint-Etienne labellisées Université de Lyon. Le master est partie intégrante de la politique de développement international du site Lyon-Saint-Etienne. Il propose une formation professionnelle dans le domaine de l'administration de la recherche. La formation est adossée au pôle « Politiques d'enseignement et gouvernement de l'éducation et de la formation » du laboratoire TRIANGLE (UMR 5206). Il forme des étudiants au pilotage des activités scientifiques dans le cadre d'unités de recherche publique ou privée. Les employeurs potentiels sont les autorités participant au pilotage des institutions scientifiques : l'État et ses agences, l'Union européenne et les collectivités locales ; les institutions académiques : universités, grandes écoles, laboratoires de recherche, organismes de recherche, les institutions de coopération académique (COMUE), réseaux de laboratoires (Labex...) ; les services recherche et développement des entreprises à haut contenu technologique ou encore les structures d'interface entre monde académique et monde économique.

Avis du comité d'experts

Le recrutement de ce master se fait sur dossier et entretien. Il est ouvert aux titulaires d'une première année de master (M1), et n'existe en tant que tel que pour l'unique seconde année (M2). La candidature n'est pas limitée aux étudiants provenant d'une formation au niveau M1 en sciences sociales ; le dossier fait état de candidats d'horizons disciplinaires variés (science politique, droit, lettres, histoire, géographie, biologie, physique, chimie). Une session de mise à niveau en droit et sociologie de l'action publique est obligatoire pour tous. La valorisation des acquis professionnels est possible pour les candidats en formation continue. La formation est ouverte aux étudiants internationaux avec un niveau C1 de Français (avec possibilité de bourse pour les très bons étudiants étrangers). Les stagiaires en formation continue, notamment quand ils ne bénéficient pas d'un congé de formation, ont la possibilité de suivre la formation en deux ans.

Les enseignements sont structurés en deux semestres (semestre 1 de connaissances théoriques et semestre 2 d'acquisitions de compétences pratiques). La formation comprend en tout 360 h dont 188 h d'enseignements théoriques, 144 h d'enseignements pratiques et 30 h de préparation à la vie professionnelle. Les enseignements « langues étrangères » mis à part, l'enseignement est exclusivement en français, ce qui est regrettable dans le contexte du créneau professionnel visé. Parmi les enseignements théoriques le séminaire socio histoire de l'enseignement supérieur et de la recherche est mutualisé avec le master politiques publiques et gouvernements comparés de Sciences Po Lyon / Université Lumière Lyon 2 / ENTPE / VetAgro Sup. La partie pratique des enseignements est centrée sur un stage obligatoire encadré par un maître de stage de la structure d'accueil et un tuteur de l'équipe pédagogique. Il donne lieu à un mémoire comportant une partie rapport de stage et une partie réflexive présentée et soutenue devant un jury (à minima les deux encadrants) ainsi qu'à un livret de stage et un cahier des charges. Un projet tuteuré – organisation d'une conférence – fait partie de l'UE (unité d'enseignement) 3.

La composition de l'équipe pédagogique est un point fort de la formation avec une forte implication des professionnels, qui assurent collectivement 134 heures d'enseignement. La faible présence parmi les professionnels des profils « européen » ou « international » est par contre un point de faiblesse. La portion académique des enseignements est assurée par une équipe restreinte de trois enseignants-chercheurs titulaires, un PRAG et un PAST (professeur agrégé ou associé).

Les effectifs de la formation sont en progression continue depuis sa création, pour atteindre 21 inscrits en 2013-14, ce qui est un niveau raisonnable, et sans doute, à ne pas trop augmenter, pour une formation ciblée sur un créneau professionnel étroit. Les taux de réussite pour les années plus récente (9 sur 14 en 2012-2013 ; 15 sur 21 en 2013-2014) ne sont pas particulièrement élevés. Le taux d'insertion professionnelle à six mois, par contre (70 %) est bon, mais les données de cette enquête, telles qu'elles sont présentées dans le dossier, sont insuffisamment précises pour se rendre compte de la réalité de l'insertion (quels postes, quels emplois).

Sans doute le point fort le plus important de cette formation est le besoin auquel elle cherche à pourvoir. Le contexte actuel de la recherche fait en effet que son administration devient un métier à part entière. Les contenus de formation sont très ciblés ce qui peut représenter un atout mais peut aussi être une limite pour une insertion professionnelle plus large. Le master de l'IEP paraît une concurrence possible d'où le ciblage très précis de cette formation.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Deux éléments participent à la formation par la recherche au sein de ce master professionnel : le séminaire « sociohistoire de l'enseignement supérieur » et la rédaction de la deuxième partie du mémoire. Celle-ci n'occupe néanmoins pas une place centrale dans une formation à vocation surtout professionnelle.
Place de la professionnalisation	Il s'agit de l'attrait principal de cette formation. La professionnalisation est visée aussi bien par la forte présence de professionnels que par le rôle central accordé au stage et au projet tuteuré. Un module complémentaire « insertion professionnelle » est évoqué dans le dossier, mais peu d'informations sont fournies sur son contenu. Il est ainsi difficile d'apprécier son impact.
Place des projets et stages	L'organisation du planning de cette formation favorise l'alternance et les stages à temps partiel mais aussi de longue durée. Les stages, obligatoire au second semestre, bénéficient d'un double encadrement par en enseignant – chercheur et un professionnel, et donnent lieu à un rapport et un mémoire. Un projet tuteuré – organisation d'une conférence – est pris en compte dans l'UE3.
Place de l'international	Les stages à l'étranger sont encouragés par des dispositifs d'aide à la mobilité dont bénéficient en moyenne deux étudiants par an. Une convention de partenariat avec l'Université d'Ottawa permet à trois étudiants par an de participer à la Bromley Memorial Lecture. Dans le cadre de ce partenariat, un projet de double diplôme est en préparation. Par contre, la place limitée des enseignements en anglais et des intervenants internationaux laisse penser qu'il s'agit d'un point à renforcer pour mieux préparer les étudiants à un milieu dominé de plus en plus par les instances internationales et européennes.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait sur dossier pour les étudiants titulaire d'un M1 ou par validation des acquis. Un point fort de cette formation, attestant sa capacité d'attractivité dans le milieu professionnel, est la présence d'un nombre important (un tiers des effectifs) d'étudiants en formation continue. Il est regrettable, néanmoins, qu'il ne soit directement associé à aucune première année de master. Des possibilités de bourses existent pour les étudiants étrangers.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Hors un atelier de six heures, le rapport ne fait que très peu état de la place du numérique. Les méthodes d'enseignement sont, somme tout, assez classiques.

Evaluation des étudiants	Le dossier évoque une structure classique d'examens et de contrôle continue sans donner de détails supplémentaires.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'absence de toute indication à ce sujet est un point faible du rapport.
Suivi des diplômés	Une enquête sur l'insertion professionnelle est réalisée à l'échelle des établissements (École normale supérieure de Lyon et Sciences Po Lyon). En parallèle, une enquête est également réalisée par le bureau du master pour conserver un contact plus important avec les anciens étudiants, mais avec des données limitées.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La formation est dotée d'un comité de pilotage où siègent des enseignants et des professionnels. A chaque fin de semestre, les enseignements sont évalués par les étudiants sous la forme d'un questionnaire anonyme publié sur le portail des études de l'École normale supérieure de Lyon. Une réunion de bilan est également organisée entre les étudiants et le responsable pédagogique à chaque fin de semestre.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation très bien positionnée dans son environnement régional et national
- Formation originale dont les contenus sont ciblés et répondent à un besoin professionnel

Points faibles :

- Peu d'informations fournies sur l'articulation entre les objectifs de cette formation et le contenu de ses enseignements, ainsi que sur la suivie de l'acquisition des compétences
- Trop faible place accordée aux enseignements en anglais
- L'imprécision concernant les spécialités et compétences professionnelles des intervenants professionnels ne permet pas de savoir dans quelle mesure ceux-ci sont spécialistes de l'international ou du montage et de la gestion des projets européens
- La réflexion sur la provenance des étudiants et l'avenir des diplômées manque de visibilité dans le dossier.

Conclusions :

Cette formation présente de nombreux points positifs, en particulier l'effort de définition et de ciblage d'un créneau professionnel précis. Un meilleur affichage de l'articulation des évaluations avec les compétences visées améliorerait la lisibilité de sa valeur ajoutée aux yeux de futurs étudiants comme de futurs employeurs. Des questions peuvent être posées sur le périmètre de débouchés. L'hyper-spécialisation est-elle en mesure de garantir la pérennité de cette formation ? Son potentiel de placement et de pérennisation pourrait être amélioré par un rôle plus important des enseignements en anglais ainsi que par une attention plus soutenue aux attentes et besoins du milieu international et surtout européen.

Observations de l’établissement

ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

Réponse à l'évaluation par le HCERES du Master Administrateur des institutions de recherche et de diffusion des connaissances

L'équipe pédagogique du master remercie le comité pour la qualité de l'évaluation réalisée. Le rapport permet une prise de distance utile au pilotage de la formation et à son évolution. Plusieurs remarques du comité appellent des précisions ou des clarifications qui peuvent être synthétisées autour de deux points.

Le premier concerne l'inscription internationale du master. Tout en relevant la forte présence des professionnels dans l'équipe pédagogique, le rapport relève l'insuffisance des profils internationaux et/ou européens dans les intervenants. Il s'agit là d'un effet de présentation du rapport remis qui insistait insuffisamment sur l'expérience internationale, pourtant forte, des intervenants. Ainsi, six professionnels de l'équipe pédagogique ont exercé ou exercent actuellement des fonctions dans des organisations internationales ou dans les services « relations internationales » des établissements. La plupart des intervenants ont une part de leur activité qui les met en relation avec des institutions internationales et/ou des universités étrangères. Le rapport relève également l'insuffisance des enseignements en anglais dans les cours proposés aux étudiants. Ce point fait l'objet d'une réflexion au sein de l'équipe pédagogique. La place de l'anglais sera d'ailleurs très sensiblement accrue par le développement du partenariat en cours de négociation avec l'Université d'Ottawa qui vise à terme à permettre aux étudiants du master qui le souhaiteraient d'obtenir, à l'issue d'un semestre à Ottawa, un diplôme de cette université.

Le second point concerne la professionnalisation. Tout en soulignant que la professionnalisation est un atout du master, le rapport relève l'insuffisance des précisions données sur le module « insertion professionnelle ». Cette réponse nous permet d'apporter des éléments complémentaires. Ce module a pour but de doter, dès le premier semestre, les étudiants en formation initiale des savoirs et savoir-faire indispensables à l'obtention de leur premier emploi. Il s'agit alors de les mettre en situation de recrutement par des exercices (rédaction de lettres de motivation, de CV, simulation d'entretiens d'embauche), de leur faire rencontrer des membres de jury de concours et des lauréats. Ce module est aussi l'occasion d'un échange entre étudiants et anciens diplômés du master. Le rapport souligne également le peu d'informations sur l'articulation entre les objectifs de la formation et le contenu des enseignements. Un référentiel, mentionné dans l'auto-évaluation du master, a cependant été élaboré en collaboration avec des professionnels de l'administration de la recherche, précisant les compétences-clés des métiers de l'administration de la recherche et renvoyant à chaque fois à des cours de la maquette pédagogique. Chaque enseignement est donc clairement rapporté à une compétence transversale qui doit être maîtrisée par un administrateur des institutions d'enseignement supérieur et de recherche. Le rapport relève enfin le risque que comporte la spécialisation du master ; l'équipe pédagogique préfère y voir un atout, notamment en termes d'insertion professionnelle des étudiants, stratégie qui semble d'ailleurs validée par le taux

d'insertion professionnelle des étudiants que le rapport qualifie de « bon ». Les besoins croissants des établissements, des laboratoires et des chercheurs en termes de compétences administratives et d'appui à la recherche, également pointés dans le rapport, nous semblent aussi constituer une garantie de la pérennité des débouchés professionnels du master.

Fait à Lyon le 18 mai 2015

Jean-François PINTON

Président de l'ENS de Lyon